L'ABEILLE DE LA N.-ORLEANS

Bureaux 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:

SAMEDI MATIN, 6 JANVIER.

FEUILLETON.

L'EPEE DE SUZANNE.

[illegible]

PAR EMM. GONZALÈS.

XX.

Qu'on dit [illegible] PLUS FRAGILE [illegible]

[illegible]

—Pauvre Bourbon!

Et elle les lèvres frémissantes, des éclairs dans les yeux: —Pauvre Bourbon! l'accuser!... et de quel crime?

—C'est mon secret, dit froidement le marquis. Secret d'État, belle Suzanne, et que je ne puis vous confier.

Elle comprit le piége, et eut la force de jouer la comédie, au lieu de s'épuiser en vaines menaces.

—Vous m'assuriez tout à l'heure, don Ferdinand, dit-elle avec un [illegible] enjouement, que vous m'aimiez....

—Et je le jure encore.

—Que vous voudriez m'épargner un chagrin, que vous devineriez le moindre de mes désirs...

—Mettez-moi à l'épreuve!

—Et le premier que j'exprime, vous refusez de le satisfaire. Tous les hommes sont prodigues de promesses....

[illegible]

—Franchement, seigneur marquis, vous êtes bien exigeant, répondit-elle avec un doux sourire; n'ai-je pas accepté de vous le pain et le sel? Ne me suis-je pas compromise devant votre médecin Marforio et vos esclaves maures? Croyez-vous que si M. le duc de Bourbon nous surprenait à cette table dans votre grotte de diamans....

Pescaire l'interrompit en souriant à son tour.

—Eh bien! j'apaiserais sa colère en lui disant que je fête votre bienvenue en hôte courtois et galant; mais vous ne m'avez pas même donné votre main à baiser, vous me traitez en ennemi!

Elle lui tendit gracieusement sa main, malgré la répulsion qui faisait bondir son cœur, et murmura d'une voix caressante:

—Me cacherez-vous encore ce grand secret?

—Non, ma mie, dit le marquis radieux.

—Eh bien!

—Eh bien! je sais que le connétable a demandé une entrevue à notre royal prisonnier et qu'il voulait sans doute nous trahir comme il a trahi François.

Elle frissonna involontairement.

—Oh! vous vous trompez, don Ferdinand.

—Non, Suzanne, non; et cette fausse démarche suffit pour le précipiter du haut de son empire de gloire, comme un valet repoussé à la fois par le roi et par l'empereur, et un de ses ennemis se chargerait de la révéler.

—Quand cela serait, soupira la jeune fille en le regardant avec son ineffable sourire, vous ne feriez pas, vous, monsieur le marquis, le métier d'espion et de délateur; vous savez que les femmes méprisent toutes les lâchetés; elles s'éprennent de la gloire, de l'audace, de tout ce qui est grand, mais elles ont horreur de tout ce qui rampe. Je suis bien sûre que vous avez écarté cette idée de délation comme honteuse et vile. Vous êtes un grand capitaine et non un de ces courtisans qui mendient ou volent les faveurs du prince au prix d'une bassesse.

Don Ferdinand flatté dans son orgueil, releva fièrement la tête.

—Vous m'avez bien jugé, Suzanne, l'homme qui vous aime ne saurait descendre jusqu'à cette ignominie. Cependant le jour où Charles de Bourbon, autrefois, c'était entre nous une rivalité de gloire; aujourd'hui je laisse le champ libre à son ambition, mais je suis jaloux de votre amour pour lui. Oubliez-le, j'oublierai ma haine.

—Chassez-la donc de votre cœur et croyez que je m'efforcerai à effacer du mien son souvenir. Qu'il soit heureux sans moi et loin de moi!

Mais en même temps elle fondit en larmes; cette contrainte était trop cruelle pour une nature si aimante.

—Je ne puis voir pleurer une femme, dit le marquis d'une voix émue; allons, chère Suzanne, prenez courage et comptez sur mon affection. Ah! foi de gentilhomme, je ne conçois pas qu'on puisse payer d'ingratitude une si grande tendresse et qu'on préfère l'ambition à un si entier dévouement.

Il remplit de nouveau la coupe de la jeune fille, et elle allait la porter à ses lèvres, lorsqu'elle tressaillit, le regard fixé sur une vision étrange.

Dans un bloc de stalactites qui ressemblait à un groupe humain, elle avait cru voir remuer une tête éclairée par de petits yeux qui s'étaient attachés sur elle, inclinés et dardant ceux du basilic; puis des bras s'étaient agités et deux mains étendues lui avaient fait quelques signes bizarres.

—Souffrez-vous? lui demanda don Ferdinand surpris et effrayé de son émotion.

Elle allait vainement lui montrer l'objet de sa terreur lorsqu'elle reconnut, dans le farfadet, Moucheron, son mystérieux protecteur; mais déjà le nain avait disparu dans les anfractuosités du groupe étincelant.

Elle comprit alors le sens caché des signes de l'avorton; c'était un avis de se défier du marquis et de ne pas boire imprudemment le vin qu'il lui versait avec tant de complaisance. Elle se rappela alors avec terreur qu'elle avait déjà cédé plusieurs fois à ces perfides instances, et son regard troublé, en se portant sur le seigneur, avertit M. de Pescaire, qui voyait, et avait de s'éveiller dans son esprit. Il voulut rassurer de tout et lui dit d'un air indifférent:

—Ce vin ne vous plaît-il pas? Suzanne.

—Non! non! s'écria-t-elle avec un geste d'effroi, je ne boirai plus.

—Pourquoi donc?

—Parce que je crois plus à vos paroles, parce que je me sens saisie d'une torpeur singulière.

—Vous me croyez pas capable de vous empoisonner, n'est-ce pas, ma chère, dit-il avec un air forcé.

—Ce serait un crime aussi lâche que de vouloir vaincre ma volonté, répondit-elle pleine d'angoisse. Jurez-moi donc sur votre honneur de gentilhomme que ce vin ne cache aucune préparation.

Le marquis baissa les yeux.

—Pourquoi, dit-il, la jeune fille s'empare-t-il de moi! Ah! par le pauvre Diable! pourquoi sembler je ne vous exprimer et me membre s'alourdir! Oh! don Ferdinand, jurez-moi que vous n'avez pas abusé de ma confiance en votre loyauté!

En même temps, elle essaya de se lever, mais retomba inerte sur ses coussins.

—Eh bien! oui, Suzanne, dit alors M. de Pescaire, ce vin est le Léthé magique qui doit vous faire oublier Bourbon. Pourquoi vous le cacher! Je vous aime avec délire, et je ne serai pas ingrat comme mon rival. Vous trouverez en moi un esclave si soumis que vous n'aurez pas le courage de me torturer avec le souvenir de votre ancien amour. Vous êtes par avoir pitié de moi.

—Mais vous êtes fou, monseigneur, répliqua Suzanne en se débattant contre cette torpeur qui la paralysait; vous manquez aux devoirs de l'hospitalité, vous outragez votre noble femme, Mme Herminia, vous trahissez les promesses que vous me faisiez à cette table......

Elle parvint à se lever par un effort suprême; il se leva et s'avança vers elle.

—Pour vous, Suzanne, je braverai tout!

Les regards éperdus de la pauvre enfant cherchèrent Moucheron; elle vit sortir du groupe formé par les stalactites un bras humain qui lui tendait une épée courte et fine, elle reconnut l'arme que lui avait donnée le connétable après la bataille de Pavie.

Elle la saisit d'une main encore vaillante et attendit le marquis. Ce dernier n'avait rien vu, car il s'était retourné un instant pour écouter un bruit qui provenait de l'entrée de la grotte.

Il resta stupéfait quand il s'aperçut que Suzanne avait trouvé une épée pour se défendre; mais reprenant son air railleur:

—Ma belle amazone, dit-il, quel est donc le preux qui vient de vous armer chevalier?

—Assez de cette odieuse comédie, don Ferdinand, répliqua la jeune fille. Il me semble vraiment que je fais un mauvais rêve. Ah! si Mme Herminia entrait à cette heure dans cette grotte, vous rougiriez de honte. Que répondriez-vous quand elle vous dirait: "Monsieur le marquis, je vous ai fidèlement aimé, et vous, par caprice, par haine contre Bourbon, vous trahissez la foi jurée."

—Herminia! répéta M. de Pescaire d'une voix troublée. N'invoquez pas ce nom, Suzanne. N'irritez pas mon amour soyez donc supplieuse, laissez-moi espérer qu'un jour vous ne me repousserez plus..... et alors je serai miséricordieux..... Mais par le Dieu vivant, si vous me jetez au visage des insultes et des menaces, je ne vous laisserai pas sortir d'ici!

La mignonne du connétable se sentait prise de vertige; ses genoux chancelaient; son front se mouillait d'une sueur froide; son cœur était oppressé d'un poids insupportable.

—Je renie votre hospitalité, murmura-t-elle; je vous répudie Charles de Bourbon, rentrer à son palais!

Mais sa tête alourdie se penchait et ses yeux voyaient troubles, et si elle n'eût été pas raidie par un effort de volonté suprême, elle serait tombée aux pieds de M. de Pescaire.

Il continuait en suivant du regard les progrès de ce sommeil magique. Il reprit:

—Vous êtes seule ici, ma chère, sans un défenseur, et vous ne saurez pas combien je vous aime. Que ce seul vienne de l'enfer ou du ciel, je veux que vous me promettiez de rester dans mon palais.

—Lâche! vous êtes un lâche! fit-elle d'une voix mourante.

—Lâche par amour, soit! dit-il froidement en se croisant les bras; mais nul ne vous entend, mais les portes de cette grotte sont fermées et gardées par mes serviteurs, mais rien ne peut vous soustraire désormais à ma volonté.

—C'est ce que vous trompe, don Ferdinand. Une femme peut se défendre contre un lâche.

Et les yeux égarés de Suzanne jetaient un regard d'éclair de mépris, tandis qu'elle s'avançait sur lui, l'épée à la main.

—Oh! je ne crains pas cette aiguille, dit le marquis en riant; elle a été charmée par ce bon Marforio et elle se briserait comme verre.

—Prenez garde! dit-elle d'une voix lugubre.

Et tandis qu'il riait toujours du rire de l'ivresse, elle le frappa avec autant de force que le lui permit sa main débilitée, mais l'épée rencontre la cotte de mailles que portait le marquis sous son pourpoint et se brisa.

Alors elle s'abandonna. Suzanne se recula éperdue sous le regard ardent de cet homme qui exerçait sur elle la fascination du reptile sur l'oiseau.

—Ah! vous vous êtes jouée de moi, dit-il avec rage, mais vous m'appartenez maintenant. Votre poignard ne lutter [illegible] la témérité de mon amour. Je ne sais plus où elle est où c'est amour ou haine; mais je veux me venger de Bourbon et l'enlever dans le present de vos sens. Oui, maintenant vous appartenez et vous me suppliez...... [illegible]

[illegible]

—Vous avez le plaisir d'amour, dit le docteur Marforio, Suzanne! reprit M. de Pescaire.

[illegible] un sauge

[illegible]

SPECTACLES.

Nouveau Théâtre de l'Opéra.

OPERA ITALIEN — AU PUBLIC.

[illegible]

MM. STRAKOSCH [illegible] UN BALLO IN MASCHERA, NOUVEL OPERA DE VERDI [illegible] IL POLIUTO, de Donizetti [illegible]

Nouveau Théâtre de l'Opéra.

Gustave Ostermann—Locataire et Directeur.

GRAND OPERA ITALIEN

DE

Mme. GHIONI et Sre. SUSINI.

MAX STRAKOSCH...... Directeur.

Programme de la Semaine prochaine.

Lundi, 8 janvier .... 18me soirée .... ERNANI

Mardi, 9 janvier .... 19me soirée .... NORMA

Samedi, 13 janvier, à 1 heure de l'après-midi — LA SEULE MATINEE.

A l'étude: FAUST, opéra de Gounod.

Nouveau Théâtre de l'Opéra.

Gustave Ostermann—Locataire et Directeur.

GRAND OPERA ITALIEN

DE

Mme. GHIONI et Sr. SUSINI.

SAMEDI soir, 6 janvier 1866—Quinzième soirée.

IL BARBIERE DI SEVIGLIA.

Mme PATTI STRAKOSCH, signor ERRANI, MANCUSI, MARRA et SUSINI dans les principaux rôles. [illegible]

A l'étude: FAUST, de Gounod.

Théâtre St-Charles.

SAMEDI SOIR, 6 JANVIER,

Bénéfice d'adieu de Mlle Henrietta Irving. ROMEO AND JULIET, suivi de THE BOARDING SCHOOL.

Académie de Musique.

Rue St. Charles.

SPALDING & BIDWELL, Propriétaires et Directeurs.

Vendredi, Samedi et Dimanche.

Vendredi soir.

LES NYMPHES DE LA GROTTE

Ou l'Ile de la Beauté.

Coraline, la Reine de l'Ile....... Mlle GALLETTI.

Théano.................. Mlle BAPTISTINE.

Samedi, à midi.

Représentation pour les dames et les enfants. Le programme est des plus attrayants; il se compose, entre autres pièces, de celle qui est intitulée:

LE SINGE MALFAISANT,

de la nouvelle pantomime d'Hernandez,

LE REFUGE.

Pièce terminée par l'exercice des poneys, par vingt demoiselles, et un grand tableau représentant le champ de bataille de Solferino.

Samedi et Dimanche soir.

UN PROGRAMME VARIÉ.

LES FRÈRES ROLLANDE,

Qui n'ayant pas rempli leur engagement à la Havane (le steamer n'étant point parti), débuteront [illegible] 9 janvier 1866 [illegible]

Musée et Institut Zoologique

de BURNELL & PRESCOTT,

composé de grandes curiosités naturelles vivantes, au No. 98 de la rue St. Charles (en face de l'Académie de Musique).

LES portes sont ouvertes de 9 heures du matin à 9 heures du soir. [illegible] Prix d'entrée, 50 cents. Pour les enfants, 25 cents.

LA NATURE DEVOILÉE

—A LA—

SUCCURSALE DU MUSÉE D'ANATOMIE DE NEW-YORK,

Rue ST CHARLES, Nos 40 et 42.

Succursale du Musée d'Anatomie de New-York,

RUE ST. CHARLES, Nos. 40 et 42.

[illegible]

BALS.

BAL PARÉ ET TRAVESTI

donné par le "Cercle Français"

sous le patronage de M. le Consul de France, au bénéfice des victimes de la Guadeloupe.

SAMEDI, 20 JANVIER 1866,

au Masonic Hall,

rue St. Charles, encoignure Perdido.

DIRECTEURS DU BAL:

[illegible]

Le comité d'invitation se réunira les lundis et vendredis, de huit à neuf heures du soir [illegible]

Prix du Billet: Deux Piastres.

Grand Bal Paré,

Pour être donné par la

SOCIÉTÉ DE BIENFAISANCE DES FILS DE LA LOUISIANE,

Samedi 6 janvier 1866,

A la Loge de la Parfaite Union, rue des Remparts, entre les rues Dumaine et St Philip pe.

—Comité d'invitation—

L'hon. C. E. Fagot, Le juge V. D. Terrebonne

D. F. Wessel, M. Dodson,

W. T. Dean, E. V. Leclère

J. P. Montamat, V. Gourdain

—Comité de réception—

J. McClelland, U. D. Terrebonne,

Dr J. J. Castellanos, Dr Chs Delery

J. Contreras, Geo Leeds

—Commissaires—

Paul Fagot, Gaspard Blingle

A. A. Grandpré L. E. Marchand

F. Seither.

On peut avoir des invitations pour dames en s'adressant au comité d'invitation qui se réunira au coin des rues Vieille Levée et Esplanade [illegible] les MERCREDIS et tous les SAMEDIS, à 6 heures du soir.

Pour les billets des messieurs, s'adresser chez MM. Wessel ou à l'un des directeurs.

Grand Bal Paré

Donné par la Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle,

A LA SALLE DE L'OPERA,

SAMEDI, 13 JANVIER 1866,

Au Bénéfice de cette Institution.

DIRECTEURS:

[illegible]

Le comité d'invitation se réunira tous les lundis et vendredis [illegible]

Prix du billet...... $3 00.

F. A. Keller & Jul. Brevener,

Fabricants et Marchands de

BIJOUTERIE FINE ET DIAMANTS,

Montres en Or et en Argent,

Passage de la Bourse, No. 10, Nlle-Orléans.

[illegible]

J. H. SUTHERLIN, J. A. WARREN,

Ci-devant de Danville, Virginie. Ci-devant de Montgomery, Alabama.

SUTHERLIN & WARREN,

MARCHANDS COMMISSIONNAIRES

Et agents pour la vente du

TABAC EN FEUILLES

et manufacturé,

VINS, LIQUEURS, CIGARES, &c. AUX Nos. 165 et 167, de la rue Gravier, Nlle-Orléans, Louisiane.

NOUS avons en magasin, et recevons journellement un très grand stock de TABACS Fins MANUFACTURÉS de la VIRGINIE ET DE L'OUEST.

[illegible]

Nos 165 et 167 rue Gravier.

AVIS

Aux Pompiers et au public en général.

[illegible]

REMEDE

J. [illegible] TREVILLE.

Plus de quinine ni de purgatifs.

GUERISON RADICALE

[illegible]

STEAMERS ENTRE LIVERPOOL ET NOUVELLE-ORLEANS

[illegible]

La compagnie de steamers anglais et américains, limitée,

Expédiera les steamers suivants, à bâtir [illegible] LIVERPOOL et la NLLE-ORLEANS DIRECTEMENT.

LOUISIANA	[illegible]	[illegible]
MISSISSIPPI	[illegible]	[illegible]
FLORIDA	[illegible]	[illegible]
MISSOURI	[illegible]	[illegible]
ARKANSAS	[illegible]	[illegible]
ALABAMA	[illegible]	[illegible]
GAMBIA	[illegible]	[illegible]
CAROLINA	[illegible]	[illegible]
BOLIVIAN	[illegible]	[illegible]

Ces steamers partiront de Liverpool tous les deux MARDIS et de la Nouvelle-Orléans tous les deux SAMEDIS.

Passage à la chambre, jusqu'à Liverpool, $120 en or ou jusqu'à la Havane $30, ou l'équivalent en billets des Etats-Unis.

Pour le taux du fret ou passage, s'adresser à

Wm. HUNTER & Co,

Wm. HUNTER & Co., 122 Carondelet, No 41.

POUR LIVERPOOL ET LA HAVANE,

Faisant escale à Queenstown.

Le steamer

CAROLINA

On reçoit maintenant le fret destiné à ce steamer au pied de la rue Jackson. Le CAROLINA partira positivement SAMEDI, 6 janvier, à 8 heures A. M.

L'ALABAMA partira SAMEDI, 20 janvier.

Passage à la chambre: pour Liverpool, $120; pour la Havane, $30, ou l'équivalent en ces sommes en billets des Etats-Unis.

Pour fret ou passage, s'adresser à

Wm HUNTER & Co, 41 rue Carondelet.

Ligne directe pour la France.

Service des paquebots-poste de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New York et le Havre, touchant à Brest.

Les premiers splendides bâtiments de cette ligne destinés pour le continent sont les suivants:

WASHINGTON	[illegible]
LAFAYETTE	[illegible]
EUROPE	[illegible]
NAPOLEON III	[illegible]
[illegible]	[illegible]
VILLE DE PARIS	[illegible]

Départs de New York.

EUROPE, A. Duchesne, ... vendredi 5 janvier 1866

WASHINGTON, A. Bocande, ... vendredi 2 février 1866

[illegible]

Prix du passage en or.

[illegible]

GEO. MACKENZIE,

Bureau transporté du No 7 au No 58, Broadway. A Paris, 12, Boulevard des Capucines, Grand Hotel. Au Havre, chez William Iselin & Cie.

POUR NEW-YORK—Directement.

Compagnie de Cabotage.

Départ, JEUDI, 11 janvier, à 6 heures du soir.

POUR NEW-YORK,

Le steamer ALABAMA,

de 1re classe, capitaine Sinceburner,

partira de son wharf, au poteau 14, 1er District, ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Premières chambres..........$50

Pour fret ou passage, s'adresser à

G. L. LAUGHLAND,

Rue des Magasins, No 34.

L'ALABAMA sera suivi de

Bureau de la "Compagnie de Cabotage", à New-York, 177 West street.

D. N. CARRINGTON, Esq., Agent.

Ligne de steamers à haute pression et à ambe entre la Nlle-Orléans et le Texas.

POUR GALVESTON ET INDIANOLA.

Départ, DIMANCHE, 7 janvier, à 8 h. du matin.

Le beau steamer

I. C. HARRIS,

Commandant Chas. Fowler, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret et passage, s'adresser à

I. C. HARRIS,

Au coin des rues Camp et Commune.

N. B.—Le fret pour la Baie de Matagorda sera livré le long du steamer.

[illegible]

Ligne journalière de steamers à haute pression entre la Nouvelle-Orléans et Mobile.

POUR MOBILE.

Départ: SAMEDI, 6 janvier, 3 janvier, à l'arrivée du convoi de 4 heures et demie P. M. du chemin de fer Pontchartrain.

Le beau steamer

FRANCES,

Commandant Thos. Forbes, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à

I. C. HARRIS,

Au coin des rues Camp et Commune.

POUR MOBILE et les ports intermédiaires.

Le CREOLE, steamer à basse pression.

Départ, tous les MARDIS et VENDREDIS, à 4 heures du soir.

[illegible]

POUR MOBILE et les ports intermédiaires.

[illegible]

PETER MARCY,

[illegible]

POUR MATAMOROS.

[illegible]

J. M. ORIOL,

127 Vieille Levée.

POUR LE HAVRE.

[illegible]

COUTURIE BROS.,

67, rue Vieille Levée.

POUR LA HAVANE.

[illegible]

COUTURIE BROS.,

67, rue Vieille Levée.

POUR TAMPICO.

[illegible]

L. JOUBLANC,

68, rue Bienville.

POUR LIVERPOOL.—Le navire américain CORSICA [illegible]

LOVELL & BAILEY

Rue Carondelet, No 28

POUR LIVERPOOL.—Le navire américain VANGUARD [illegible]

LOVELL & BAILEY

Rue Carondelet, No 28.

Bureau de la Compagnie du Canal Carondelet et de Navigation.

AVIS est donné conformément à l'article 3 de la charte [illegible]

LOUIS GAGNET, secrétaire.

Compagnie du Gaz de la Nouvelle Orléans,

29 Décembre 1865.

AUX CONSOMMATEURS DE GAZ.

[illegible]

N. O. J. TISDALE,

Surintendant général.

BANQUE D'AMERIQUE.

Nouvelle-Orléans, 27 novembre 1865.

A une élection qui eut lieu le 20 du courant, ont été élus Directeurs de cette institution pour l'année,

[illegible]

AM. FORTIER, caissier.

BANQUE D'AMERIQUE.

AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs, il a été déclaré un dividende de [illegible]

AM. FORTIER, caissier.

Compagnie de la Banque du Canal de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 27 décembre 1865.

UNE réunion des actionnaires de cette banque aura lieu [illegible]

CH. JUMONVILLE.

Compagnie de navigation à vapeur entre la Nlle Orléans et le Texas.

[illegible]

PINE, LAFITTE & BROWER.

SUCRE, CIGARES, CONFITURES, &C.

[illegible]

A vendre par

B. FRANCOIS,

[illegible]

MAYER FRÈRES,

[illegible]

MAYER FRÈRES,

Rue Tchoupitoulas, No 31,

[illegible]

A Vendre à Livrer

Par quantités à discrétion de Bordeaux

Nos Acquéreurs à l'Encan,

Par le navire FRANKLIN,

50 barriques VIN ROUGE [illegible]

[illegible]

Par le navire MISSOURI.

60 barriques VIN ROUGE, [illegible]

[illegible]

Par le brick WILLIAM.

12 barriques VIN ROUGE de Lesdale.

[illegible]

50 do CHAMPAGNE impérial.

A vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jn. 22 et 41, Vieille Levée.

DROGUES, MÉDICAMENTS, PEINTURES, HUILES, ETC.

CUSACHS & OGDEN,

Encoignure Royale et St-Philippe,

IMPORTATEURS

ET MARCHANDS EN GROS

DE

Drogues,

Médicaments,

Peintures,

Huiles,

Huiles essentielles, etc.

Ont constamment en mains un assortiment complet des articles ci-dessus.

AINSI QUE

Tous articles pour TEINTURIERS, PARFUMEURS, PEINTRES, &c. &c.

Aussi—INDIGO Guatemala et BOUCHONS de tous genres, grandeurs et qualités.

BOUQUETS.....BOUQUETS.

Mme THIERRY,

Coin Dauphine et Dutigny,

[illegible]

POURLENT DE REDUCTION [illegible]

CORS, OIGNONS, ONGLES DIFFORMES, GONFLEMENT DES ARTICULATIONS [illegible] Dr. S. M. BARNETT [illegible]

Wm. Edwards & Cie.

MARCHANDS COMMISSIONNAIRES

15....Rue de la DOUANE....15

Compagnie du chemin de Fer de Jefferson City.

AVIS est donné que les livres de la compagnie de chemin de fer de Jefferson City [illegible]

17 déc—1112

Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Nlle-Orléans, 16 décembre 1865.

CONFORMEMENT à la 16e section de la charte de cette Compagnie [illegible]

W. H. McLEAN, secrétaire.

AVIS.

Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Nlle-Orléans, 16 décembre 1865.

[illegible]

W. H. McLEAN, secrétaire.

CITY NATIONAL BANK.

(Banque Nationale de la ville de la N. Orléans)

Nouvelle Orléans, 19 décembre 1865.

CETTE Banque ayant commencé [illegible]

G. W. COCHRAN, Président.

R. J. PALFREY, Caissier.

O. B. GRAHAM & CO,

130.......RUE GRAVIER.......130

Entre les rues Camp et St Charles.

Importateurs de marchandises sèches, épiceries et du pays—agents du "York Street Flax Spinning Company", de Belfast.

[illegible]

Guérison certaine des hernies

Bandages patentés, de White,

Pour hommes et pour femmes,

A vendre par

WM. DOHERTY,

Camp No 60, au second

LIQUEURS, CURAÇAO, &C.

50 CAISSES liqueurs assorties, J. Laforie,

[illegible]

A vendre par

T. BAILLY BLANCHARD, Jr.

22 et 41 Vieille Levée.

Dépôt de Cigares

A la Louisianaise

M. EDGAR DELERY [illegible]

LES CÉLÈBRES

MACHINES À COUDRE

DE

GROVER & BAKER,

POUR LES FAMILLES.

Elles ont obtenu le premier prix.

[illegible]

GROVER & BAKER [illegible]

AGENCE, RUE DU CANAL, No. 150 — Bâtisse Touro,—Nlle-Orléans.

Chemin de fer Pontchartrain.

Arrangement d'automne et d'hiver.

[illegible]

G. L. Kouns & Bro.

(J. L. KOUNS, BEN. E. KOUNS.)

Marchands Commissionnaires.

Marchands de comestibles en gros, de groceries, [illegible]

AVENDRE OU A LOUER—Une HABITATION [illegible]

JOS. DAVID, 157, Vieille Levée, entre Toulouse et St Louis.

ROSENFELD & FASS.

Crinolines-spirales de la Louisiane

FABRICANTS,

164 & 166....Rue du Canal....164 & 166

CRINOLINES

FAITES SUR COMMANDE.

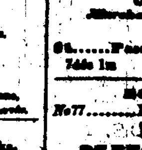

[illegible]

Alfred Coppens & Co.

COURTIERS,

Marchands Commissionnaires et Expéditeurs,

61......Passage de la Bourse......61

Entre Bienville et Douane.

MORRIS FRÈRES,

No77.........RUE GRAVIER.........No77.

Importateurs

DE PRODUITS DE CUBA,

CIGARES DE LA HAVANE, CIGARETTES, SARA [illegible]

Seuls agents, en cette ville,

De la Célèbre Fabrique de Cigarettes "LA HONRADEZ!"

VENTES JUDICIAIRES

[illegible]

CHARLES BIENVENU,

Shérif de la paroisse d'Orléans.

HENRY C. MILLAUDON vs la dame MARIE AGATHE TAMBOURY et son époux.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans [illegible]

CHARLES BIENVENU,

Shérif de la paroisse d'Orléans.

HERMANN POHLMANN vs M. LEVY.

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans [illegible]

CHARLES BIENVENU,

Shérif de la paroisse d'Orléans.

LUCIEN JOUBLANC vs GIUSEPPE CHIARRY [illegible]

SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans [illegible]

CHARLES BIENVENU,

Shérif de la paroisse d'Orléans.

MARTHA MATHILDE GRANDCHAMPS, veuve de ARCHIBALD STAPO [illegible] vs MARTHA A. CATON [illegible]

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans [illegible]

CHARLES BIENVENU,

Shérif de la paroisse d'Orléans.

[illegible] PRISCILLA GRIFFITH [illegible]

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans [illegible]

CHARLES BIENVENU,

Shérif de la paroisse d'Orléans.

FREDERICK FRYE vs JAMES HILL.

CINQUIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans [illegible]

CHARLES BIENVENU,

Shérif de la paroisse d'Orléans.

GEORGE CURRIE DUNCAN VS. CHARLES E. WHITMORE.

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans [illegible]

CHARLES BIENVENU,

Shérif de la paroisse d'Orléans.

WILHELMUS BOGART, exécuteur testamentaire vs ROBERT E. BARROW.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans [illegible]

CHARLES BIENVENU,

Shérif de la paroisse d'Orléans.

HOTEL DE L'EUROPE,

22, Rue Houston Street, coin de Crosby, situé à un demi bloc de Broadway.

Maître H. CHOL ET P. PRATS,

CUISINE FRANÇAISE.

A. B. McCauley,

FACTEUR DE COTON

Et Marchand Commissionnaire,

Rue de l'Union, No. 43.

[illegible]

FRANCIS SORGE, AU PROFIT DE PATRICK LANE vs une portion de terre située rue Urquhart.

QUATRIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans [illegible]

CHARLES BIENVENU,

Shérif de la paroisse d'Orléans.

Le Dame M. L. A. ALMONASTER, épouse séparée de [illegible] J. X. DELFAU, Baron de Pontalba, vs LAFITTE DUPILHO & CO [illegible]

SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans [illegible]

CHARLES BIENVENU,

Shérif de la paroisse d'Orléans.

LA BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE vs A. J. BEUGLEY & JAMES M. JONES.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans [illegible]

CHARLES BIENVENU,

Shérif de la paroisse d'Orléans.

Mary A. Peyton vs A. P. Cleveland

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans [illegible]

CHARLES BIENVENU,

Shérif de la paroisse d'Orléans.

AVIS JUDICIAIRES.

Succession de JOHN PARLE.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans [illegible]

Par ordre de la Cour.

A. J. VILLERE,

Député Greffier.

Succession de JEAN COSTE—No 26,545.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans [illegible]

Par ordre de la Cour.

A. J. VILLERE,

Député Greffier.

VENTES A L'ENCAN

PAR ALFRED BOULIGNY.

Grande vente de 248 terrains améliorés et non améliorés, dans Ouest Bouligny, Jefferson City et Carrollton.

Succession de Mme Mte. Mthe. Bvre. Montreuil, épouse décédée de Laurent Millaudon.

SECONDE COUR DE DISTRICT DE LA NOUVELLE ORLÉANS—No 19,900.

PAR ALFRED BOULIGNY, Encanteur,

Bureau, No 20 rue Carondelet.

IL sera vendu à l'encan, le MERCREDI [illegible]

OUEST BOULIGNY.

[illegible]

VILLE DE CARROLLTON.

[illegible]

TERMES ET CONDITIONS—[illegible]

GRIMA & STARK,

NOTAIRES PUBLICS,

Rue Carondelet, No 5, au premier.

FELIX GRIMA

AVOCAT ET NOTAIRE PUBLIC.

T. O. STARK

NOTAIRE PUBLIC, COMMISSAIRE D'ACTES ET [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. M. MONTGOMERY.

HABILLEMENTS! HABILLEMENTS!

Marchandises sèches! Marchandises sèches!

BOTTES ET SOULIERS.

BONNETERIE, LINGERIE.

Nouveaux arrivages. Vente à l'P. ecom.

PAR MONTGOMERY & BRO.,

E. M. MONTGOMERY, encanteur.

IL sera vendu, MARDI, 9 janvier, à 10 heures et demie, dans la salle d'encan, au No 60 de la rue du Camp—

17 caisses [illegible]

[illegible]

—Egalement—

Une grande variété de BONNETERIE, LINGERIE, &c.

Conditions à la vente.

PAR FORSTALL & SPEAR.

Coton! Coton!

PAR FORSTALL & SPEAR,

PLACIDE J. SPEAR, encanteur.

SAMEDI, 6 du courant, à midi, il sera vendu, à la Presse de "Wood", à l'encoignure des rues Canal et Claiborne—

11 balles de coton,

6 dont coton en graines.

Conditions—comptant, en billets du Trésor des États-Unis.

Meubles de chambre à coucher.

PAR FORSTALL & SPEAR.

PLACIDE J. SPEAR, encanteur.

Bureau No 28 Passage de la Bourse.

SAMEDI, dix courant, à 10 1/2 heures, il sera vendu, rue Conti, entre Chartres et Vieille-Levée—

[illegible]

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des États-Unis.

PAR FRANCIS FERNANDEZ.

Marchandises sèches, linge fait, couvertures de laine françaises, bas, chaussons, Montage, Nubias, meubles, &c.

PAR FRANCIS FERNANDEZ, encanteur.

SAMEDI, six janvier, à dix heures du matin, il sera vendu à son magasin d'encan, encoignure rue St-Louis et Chartres No 114—

[illegible]

LIVRES D'ECOLE! LIVRES D'ECOLE!

PAR FRANCIS FERNANDEZ, Encanteur.

IL sera vendu, SAMEDI prochain, 6 du courant, à 10 heures du matin, à son magasin d'encan, encoignure St-Louis et Chartres, No 114—

[illegible]

PAR CHARLES E. FORTIER.

Propriété rue Champs Elysées, entre les rues St-Jean Baptiste et St-Avid. Alexander Bendix, curateur, vs Mrs Margaret Gerber, épouse de John Guercheaux, pour un partage.

PAR CHARLES E. FORTIER, Encanteur, Bureau No 82 rue de la Douane.

[illegible]

Propriété améliorée, rue Ste-Anne, entre Villeré et Robertson.

Succession de James P. McClelland.

PAR CHARLES E. FORTIER, encanteur, Bureau, No 82 rue de la Douane.

[illegible]

Terrains de valeur dans le Second District.

Succession d'Armand Bertonière.

Par CHAS. E. FORTIER, encanteur.

No 82, rue de la Douane.

[illegible]

PAR C. E. GIRARDEY.

Belle maison de résidence en brique, vis-à-vis la Place de l'Association, formant l'angle des rues Race et Chippewa. Magasin en briques à trois étages, No. 36, rue Poydras, entre Nlle-Levée et Fulton.

Succession de Mme C. D. Yancey—No 18,787—Deuxième Cour de District de la Nlle Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & CO,

N. J. HOEY, encanteur.

[illegible]

Grande Réduction de Prix!!

LE soussigné annonce à ses amis et au public en général qu'il vient de fabriquer

Un très Grand Choix

—DE—

CONFISERIES,

DE 1RE QUALITÉ.

Tels que:

BONBONS—[illegible]

[illegible]

J. JANE.

Coin Gravier et Baronne [illegible]

BOIS DE CHAUFFAGE

de chêne, pinière, frêne, olivier et cyprès.

2,000 CORDES à vendre en gros et en détail [illegible] No 58, rue St-Charles.

[illegible]

L. GERY,

Chapelier [illegible]

No 118, rue de la Douane, entre Royale et Bourbon.

[illegible]

A. TIRRELL & CO.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR D. E. MORPHY.

Couvertures. Couvertures.

PAR D. E. MORPHY, Encanteur.

IL sera vendu, SAMEDI, 6 janvier 1866, à 10 heures du matin, au magasin No 47 de la rue des Magasins, pour le compte de qui il appartiendra—

[illegible]

Foin. Foin. Foin.

PAR D. E. MORPHY, Encanteur.

IL sera vendu, vendredi, 5 janvier 1866, à 11 heures du matin, sur la Levée, au pied de la rue Girod, 1er District, pour le compte de qui il appartiendra—

[illegible]

Conditions—comptant, en billets du Trésor.

Quincaillerie! Quincaillerie!

PAR D. E. MORPHY, Encanteur.

IL sera vendu, samedi 6 janvier 1866, à 10 heures et demie du matin, au magasin No 47 de la rue des Magasins:

[illegible]

COTON! COTON! COTON!

PAR D. E. MORPHY, Encanteur.

IL sera vendu, samedi 6 janvier 1866, à 1 heure de l'après-midi, au magasin No. 47 de la rue des Magasins—

[illegible]

Vente renvoyée.

TABAC. TABAC. TABAC.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu samedi, 6 janvier 1866, à 10 heures du matin, au magasin No 47 de la rue des Magasins, pour le compte de qui il appartiendra—

[illegible]

YOLE. YOLE.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu samedi, 6 janvier 1866, à 2 heures de l'après-midi, sur la Levée, 1er District, au poteau No 27—

Une YOLE.

Conditions—Comptant.

BOOTS. BOOTS. BOOTS.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu, SAMEDI, 6 janvier 1866, à une heure de l'après-midi, au magasin No. 47 de la rue des Magasins—

[illegible]

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des États-Unis.

347 SACS FARINE.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu, SAMEDI, 6 janvier 1866, à 11 heures du matin, pour le compte de qui il appartiendra, sur la Levée, 1er District, au pied de la rue Girod—

[illegible]

Vente renvoyée.

TABAC. TABAC.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu, samedi, 6 janvier 1866, à 10 heures du matin, au magasin No 47 de la rue des Magasins, pour le compte de qui il appartiendra—

[illegible]

5,335 SACS AVOINE.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

[illegible]

PAR McCERREN & LANDRY.

BIJOUTERIE. BIJOUTERIE.

$40,000 de Bijouterie fine à l'encan

—Vente régulière de commerce—

PAR McCERREN & CO,

G. W. McCERREN, Encanteur.

Bureau et salle d'encan, au Masonic Hall, rue St-Charles.

IL sera vendu à l'encan, MARDI, 9 janvier 1866, à 11 heures du matin, dans leur salle d'encan, au Masonic Hall—

[illegible]

PAR O. VALETON.

Belle maison de résidence en briques rue Dauphine, entre les rues Dumaine et St Philippe.

PAR O. VALETON, encanteur,

Bureau, 23 et 25, rue Conti.

[illegible]

PROPRIÉTÉ RUE STE-ANNE,

Entre Prieur et Johnson.

PAR O. VALETON, Encanteur,

Bureau, 23 et 25, rue Conti.

[illegible]

PAR RENE GUTIERREZ.

Souliers. Souliers. Souliers.

Fonds d'un magasin—Plus de 800 paires assorties, pour hommes, femmes et enfants.

PAR RENE GUTIERREZ, encanteur,

Bureau, No 94 rue de Chartres.

[illegible]

PAR ANTHONY FERNANDEZ

Bateaux à vapeur, un sloop, une yole à vapeur et un lot de machines qui ont appartenu au steamer J. M. Brown.

PAR ANTHONY FERNANDEZ, encanteur.

Bureau Passage de la Bourse No 27.

[illegible]

Quatorze Terrains de prix face à l'Esplanade

PAR ANTHONY FERNANDEZ, encanteur,

Bureau, Passage de la Bourse. No 27.

Vente pour effectuer un partage.

[illegible]

PAR J. B. CROZAT

SUCCESSION DE LUDGER TIRADO.

No 25,799.

PAR J. B. CROZAT, Encanteur.

Bureau, encoignure Conti et Passage de la Bourse.

[illegible]

P. DILLINGHAM,

AVOCAT,

Bureau au coin des rues Camp et Gravier [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR G. DE FERIET.

Grande vente à longs termes de 54 arpents de terre de valeur, situés dans la paroisse Plaquemines, près du quartier Renquille, à 33 milles plus bas que la ville et sur la rive droite du fleuve. Ces terres conviennent parfaitement à la culture du riz et des orangers.

Par G DE FERIET, encanteur,

Bureau, No 42 rue Royale.

MERCREDI, le dix janvier 1866 à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs [illegible]

[illegible]

Maison confortable à étage, No 181 de la rue Claiborne, 3me District.

Par G. DE FERIET, Encanteur.

Bureau, rue Royale, No 42.

SAMEDI, 6 janvier 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs [illegible]

Maisons cottage [chalets] confortables et bien finies, dans la rue de l'Hôpital, 3e District

PAR G DE FERIET, encanteur,

Bureau, rue Royale No 42.

[illegible]

30 terrains formant un ilot entier et faisant face à l'Avenue Carrollton, aux rues Toulouse, St. Pierre et David.

PAR G. DE FERIET, Encanteur

Bureau, rue Royale No 42.

[illegible]

PROPRIÉTÉS DE BATTURE, de valeur, 13 Terrains améliorés et nus à Jefferson City—quelques-uns desquels sont très près du Stock Landing.

Succession de Thomas Poniston.—No 20,138.

PAR G. DE FERIET, encanteur

Bureau No 42, rue Royale.

[illegible]

Maison confortable dans la rue Grand Hommes, entre les rues Port et Enghien, Troisième District.

Succession de Catherine Gertrude Miller, veuve en premières noces de Bernard Eiman et en secondes noces, femme divorcée de H. H. Grust.—No 25,490.

PAR G. DE FERIET, encanteur,

Bureau, rue Royale, No 42.

[illegible]

Deux maisons confortables d'encoignure, dans le 3me District.

Succession de Bernard Eiman et de Catherine Gertrude Miller, en premières noces femme survivante en communauté du dit Bernard Eiman et, en secondes noces, femme défunte de H. H. Grust.

PAR G. DE FERIET, Encanteur.

Bureau, au No 42 de la rue Royale.

[illegible]

C. ROUYER.

REÇU d'Europe par le George Washington [illegible]

Changement de Local.

DARCY & WHEELER ont transporté leur magasin [illegible]

DARCY & WHEELER.

MAGASIN DE CHAPEAUX D'EVANS.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR VINCENT & CO.

Marchandises sèches—Marchandises sèches

PAR VINCENT & CO,

W. P. VINCENT, encanteur

AUJOURD'HUI, à 10 heures [illegible]

PAR E. ROGER.

Savon, tabac et moutarde.

Par E. ROGER & CO

O. DEJAN, Encanteur

SAMEDI, 6 courant, à 10 heures du matin, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47 rue de la Vieille-Levée—

[illegible]

Chapeaux, linge fait, sacs de voyage,

300 caisses bottes, souliers et brodequins.

Par E. ROGER & CO.,

O. DEJAN, Encanteur.

SAMEDI, 6 du courant, il sera vendu, à 10 heures du matin, à leurs salles d'encan, Nos. 45 et 47 rue de la Vieille Levée—

[illegible]

PAR JOHN C. BLOHM

Grande vente de Marchandises sèches.

PAR JOHN C. BLOHM, encanteur

SAMEDI 6 du courant, à 10 heures du matin, dans sa salle d'encan, coin No 60 de la rue Bienville, il sera vendu—

[illegible]

PAR S. GUINAULT.

Vente renvoyée au 6 janvier

PAR S. GUINAULT, Encanteur

Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse.

[illegible]

Succession de David Copland,

PAR S. GUINAULT, Encanteur.

Bureau, Bienville et Passage de la Bourse.

[illegible]

PAR J. P. BOISSEAU.

Limons, avelines, [illegible] d'Angleterre [illegible]

PAR J. P. BOISSEAU, encanteur,

[illegible]

Cargaison du brick italien Nonava Rosalia, arrivé de Palerme—au poteau 19, 2me District—Limons, figues, prunes, fromage, vins, huile, soufre, amandes, raisins, &c.

PAR J. P. BOISSEAU, encanteur,

[illegible]

Limons, amandes, sardines, huile d'olive, capres, prunes, &c.

En débarquement du brick italien Nonava Rosalia, arrivé de Palerme et amarré au poteau 19, 2e District, au pied de la rue Madison. Vente à l'encan

PAR J. P. BOISSEAU, encanteur,

[illegible]

PAR E. SCOTT.

Yole de navire, à l'encan,

PAR E. SCOTT, Encanteur

SAMEDI 6 janvier, à midi, au poteau 16 [illegible]

Conditions—Comptant en billets du Trésor des États-Unis.

KNEASS, MAYO & DORMAN,

(Successeurs de Maupe & Kneass.)

No 6......Rue des Magasins......No 6

A l'enseigne du Grand Cheval.

FABRICANTS et marchands de selles, harnais, malles, [illegible]

AVIS AUX ACTIONNAIRES.

BUREAU DE LA COMPAGNIE DU GAZ DE LA NLLE-ORLÉANS

Nlle-Orléans, 30 décembre 1865

AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs de cette compagnie, il a été déclaré un dividende [illegible]

Par ordre du Bureau.

WM. S. BROWN,

Trésorier

AGENCE D'IMMIGRATION

84 RUE DE L'UNION,

Nouvelle-Orléans, Louisiane.

M. F. REIMONENQ annonce aux planteurs de la Louisiane et des États voisins qu'il est chargé de recevoir de maisons de commerce de France et des Orcades, [illegible]

WILLCOX & GIBBS

Machine à coudre,

PATENTE DE LA VIRGINIE.

Bureau principal: No 5 rue St. Charles.

Quelques raisons pour lesquelles

Les Machines à coudre de Willcox & Gibbs SONT SUPERIEURES A TOUTES LES AUTRES.

[illegible]

No 5, rue St Charles,

MALADIES.

Dépuratif, Pommade, Injection et Poudre du Dr VERON.

TOUTES les maladies [illegible]

TRANSFERT DE CABINET

Le Dr. CHARLES E. KELLS,

DENTISTE,

[illegible]

M. SOUCHON FILS,

Rue Orléans, encoignure Bourbon.

[illegible]

CONSERVEZ VOS DENTS!

J. A. CASABAVANT,

CHIRURGIEN DENTISTE,

183......RUE DU CANAL......183

[illegible]

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES,

Dirigé par Mme DEBON,

275......RUE DAUPHINE......275

[illegible]

INSTITUTION,

340, 342, 344....Rue Rampart....340, 342, 344

EXTERNAT ET INTERNAT.

M. L. A. DE MONTLUZIN [illegible]